



Printemps à Buhl



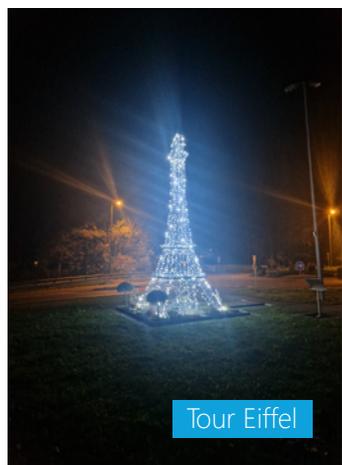
Château du Hugstein



Tour Eiffel



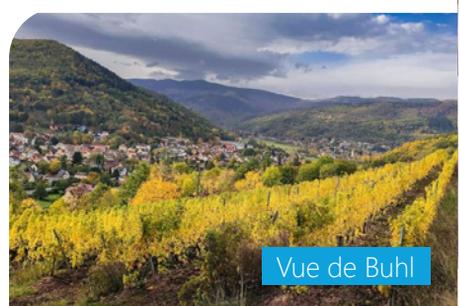
Fleurissement commune



Tour Eiffel



Fleurissement commune



Vue de Buhl



Mes chers concitoyens,

Nous le savons tous, les 3 années qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes. Une période qui a été pénible et contraignante, une période qui laisse encore des traces dans notre quotidien, tant les difficultés économiques et sociales auxquelles nous devons faire face sont importantes.

A cette crise sanitaire s'est rajoutée une crise économique, climatique, énergétique ainsi qu'un conflit international qui nous obligent, nous élus, à relever les défis de notre quotidien et à nous projeter dans l'avenir, malgré tout.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre commune et servir nos concitoyens.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations, que nous avons lancé les projets et déjà réalisé certains d'entre eux. Vous les trouverez détaillés dans ce bulletin. Nous avons réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à nos associations et à ne pas augmenter les tarifs du périscolaire. Il est du rôle de l'élu de savoir assumer ses choix avec responsabilité. L'année 2022 nous a contraint à augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, seul levier désormais de la collectivité pour augmenter ses ressources et ajuster son budget, depuis la disparition de la taxe d'habitation.

Contrairement aux apparences cette augmentation ne se traduit pas par une aggravation globale de la fiscalité des ménages et vous trouverez les explications dans les pages suivantes.

Un sujet cependant nous préoccupe et nous entendons y remédier : l'insécurité et l'incivilité. Nous souhaitons que le « bon et bien vivre » de notre village soit respecté. Nous allons lancer des études pour une première tranche d'installation de caméras de vidéoprotection et nous étudions également la possibilité de l'embauche d'un policier municipal pour répondre aux nombreuses sollicitations des administrés qui en appellent régulièrement au pouvoir de police du Maire.

Vous le constaterez dans ces pages, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints pour leur travail au quotidien, je remercie tous les conseillers municipaux pour leur sens des responsabilités, la majorité pour sa fidélité et le groupe minoritaire d'avoir saisi l'ouverture que nous avons proposé et de travailler en toute confiance avec nous.

Je remercie également l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou animateurs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des buhlois.

Notre équipe est à votre service et à votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre en sollicitant un rendez-vous à la Mairie.

Au plaisir de vous retrouver très prochainement lors des manifestations et évènements de notre commune,

Votre Maire, Yves Coquelle



TRAVAUX DU PONT

Pont du Cordonnier



Reconstruction du Pont du Cordonnier

Le Pont du Cordonnier a enfin été réouvert à la circulation le samedi 1er octobre 2022 après trois ans de fermeture et environ une année de travaux.

Si cela peut paraître long, il faut rappeler qu'un tel ouvrage demande une parfaite maîtrise technique dans la projection et la planification, une grande flexibilité et une capacité d'adaptation dans la programmation. Elle doit se caler en fonction des aléas climatiques comme les crues, le froid ou la chaleur mais également sur les réglementations environnementales, notamment l'interdiction de travaux dans les cours d'eau durant toute la période de fraie des poissons, d'octobre à mars.

Le pont du Cordonnier a été entièrement reconstruit, un relooking total, de la tête au pied, ou plus précisément de la pile au tablier.

La maîtrise d'ouvrage a été portée par l'entreprise TEKTO, spécialiste en ingénierie d'ouvrage d'arts. C'est l'entreprise Richert SARL qui a assuré les travaux.



313 928,40 €

Le montant global TTC s'élève à
313 928,40 €
dont **159 766, 61 €** à la charge de la
Commune.



ATTENTION

Voiture en infraction
(garée dans le mauvais sens)



La rue du Cordonnier en sens unique

Avec la réouverture du pont, nous avons mis en place un sens unique de circulation dans toute la rue du Cordonnier. Cette décision a été motivée par une demande grandissante de places de stationnement pour les commerces, le cabinet médical, ainsi que les riverains, tout en ayant à cœur de préserver, renforcer et sécuriser le passage des cycles et des piétons.

En effet, depuis de nombreuses années, le trottoir de la rue, n'était plus accessible par les piétons car les voitures s'y garaient. Aujourd'hui, le trottoir retrouve sa vocation initiale et permet un cheminement plus sécurisé, surtout des écoliers, nombreux à emprunter ce passage. Les cycles quant à eux sont autorisés à rouler dans les 2 sens. Nous avons matérialisé des places de parking des 2 côtés de la voie de circulation. Ces places ralentissent de fait la vitesse des véhicules venant du pont. Des places de parking complémentaires ont également été tracées sur la placette du Cordonnier, permettant ainsi un gain global de 12 emplacements plus la création d'un stationnement réservé aux personnes handicapées.

13 PLACES

12 emplacements supplémentaires et un stationnement réservé aux personnes handicapées ont été tracés suite aux travaux.



Gérard GERTHOFFERT

Adjoint en charge des Travaux et des Services Techniques

« Dans une commune, il ne se passe pas une semaine sans travaux. Des gros chantiers aux petites réparations, de l'entretien des bâtiments à la propreté des rues, tout est mis en œuvre quotidiennement pour améliorer votre cadre de vie. C'est dans cette vision que je travaille au quotidien pour notre commune. »



TRAVAUX

Réfection des rues



La réfection des rues de la commune

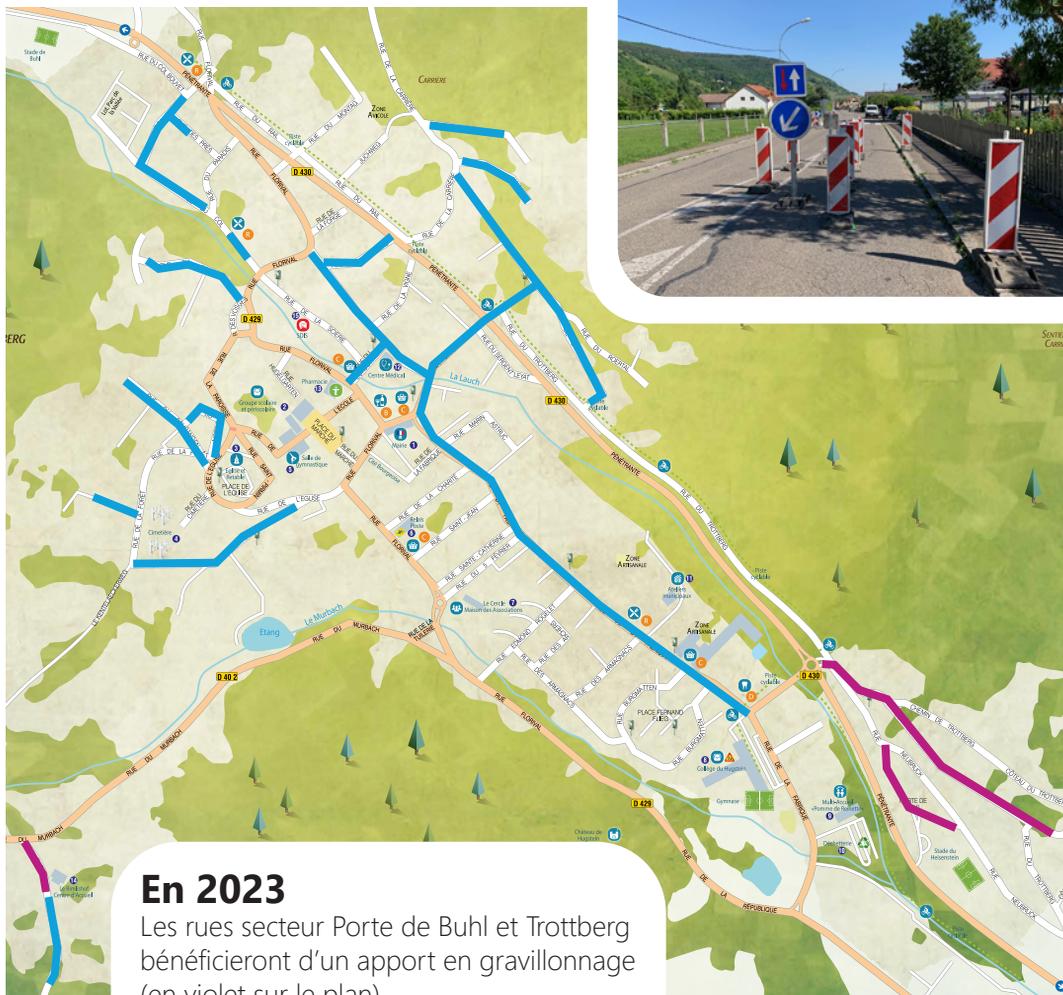
De nombreuses rues ont déjà fait l'objet de réfection (en bleu sur le plan).

En 2022 nous avons poursuivi notre action de stabilisation des revêtements de surface de voirie par un apport de gravillonnage dans plusieurs secteurs de la commune.

En 2023 nous envisageons de cibler le secteur Porte de Buhl.

Nous sommes également confrontés à des comportements dangereux de la part de nombreux conducteurs de véhicules. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place deux chicanes, rue du Florival coté Hugstein et rue de la Fabrique.

De nombreuses personnes nous ont signalé que cela a un impact positif. Ce printemps elles seront donc installées de façon définitive.



En 2023

Les rues secteur Porte de Buhl et Trotberg bénéficieront d'un apport en gravillonnage (en violet sur le plan).



Éclairage public

L'éclairage public représente une part importante de notre facture d'électricité (39%). Depuis le début de l'année dernière nous avons mené plusieurs actions comme l'extinction d'un luminaire sur deux dans les zones fortement éclairées, le remplacement progressif des ampoules sodium par du LED. Ceci nous a permis de réduire la consommation de 23%. Nous allons continuer cette action d'équipement en LED tout en prévoyant une extinction (voir encadré).

Nous venons d'équiper notre réseau avec un dispositif permettant la coupure totale de l'éclairage durant quelques heures en pleine nuit, pour une nouvelle économie de 36%. Cette démarche civique et écologique sera bienvenue dans la période de pénurie d'énergie actuelle.

23 %

C'est la réduction de la consommation grâce au remplacement des ampoules.

55 %

C'est le pourcentage d'équipements en LED dans la commune.

Extinction éclairage public de 0h à 5h à compter du 1er mars.
Expérimentation durant 3 mois pendant lesquels nous attendons vos retours (positifs ou négatifs) par mail à accueil@mairie-buhl.fr



INFORMATION

Collecte déchets



Collecte des déchets

un nouveau calendrier des collectes !

Depuis le 1er janvier 2023, vos déchets sont collectés selon le calendrier suivant :

- Biodéchets :
collecte tous les lundis
- Tri sélectif :
collecte les jeudis des semaines impaires
- Ordures ménagères :
collecte tous les mardis des semaines impaires

Les calendriers sont disponibles à la CCRG ou à la mairie de Buhl pour ceux qui ne les auraient pas reçus dans la boîte aux lettres.



CADRE DE VIE

Photos des travaux



Votre cadre de vie notre priorité

Plutôt que de longs discours, retrouvez en images une liste non exhaustive des travaux réalisés à Buhl en 2022.



Gravillonnage routes



Mur de l'Appenthal



Gravillonnage routes



Marquages au sol



Remise en peinture



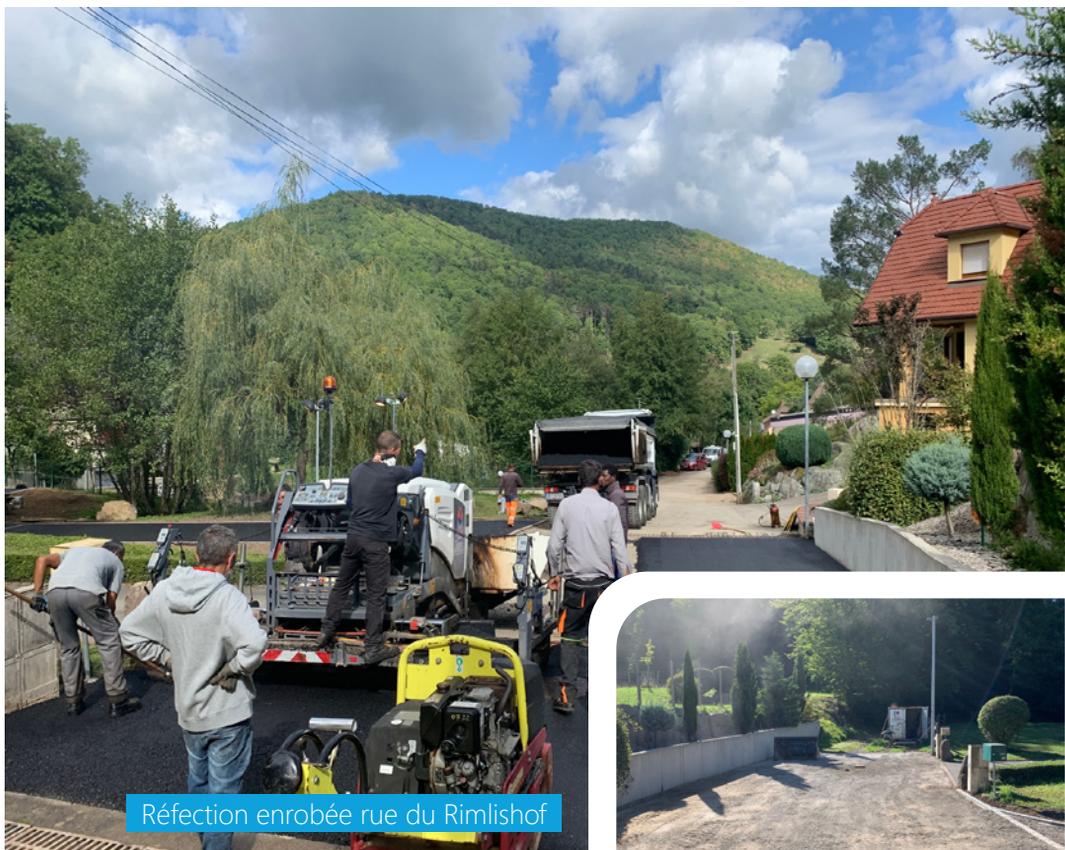
Douche école maternelle



Veranda arrière Mairie



Main courante Rue de la Carrière



Réfection enrobée rue du Rimlishof





INFOS de la Commune



État civil de la commune

Notre commune compte au 1er décembre 2022, 3391 habitants. Cette année, nous avons eu à déplorer 27 décès mais avons également compté 23 naissances et 13 couples ont uni leurs destinées dans notre mairie.

3391

Au 1er décembre 2022 nous étions 3391 habitants à Buhl.

23

Naissances à Buhl.

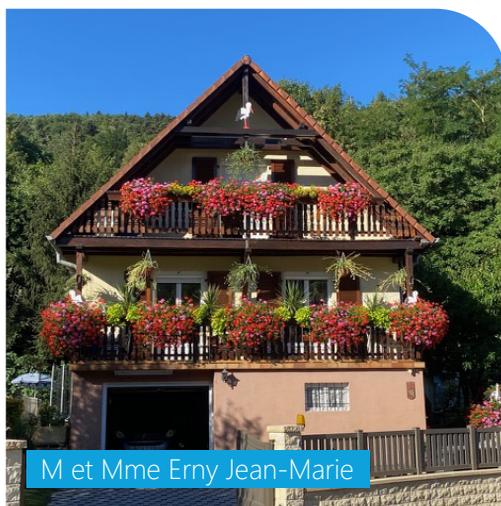


Ressources humaines Arrivées en 2022

- Mme Audrey WESSANG, au service urbanisme et administration générale.
- M. Jonathan BOSCH, au service technique
- Sophie SELTENSPERGER au service périscolaire.

Arrivées en 2021

- Mme Émilie LUSTENBERGER, au poste de directrice générale des services.
- Au service périscolaire : Mmes Joëlle GARET, Aurore HABY-UNTJET et M. Nicolas STUDER.



Fleurissement de nos maisons

Fleurissement : 2 familles buhloises ont été mises à l'honneur au niveau départemental, dans le cadre des « Villes et villages fleuris » :

- M. et Mme Rocco NUZZO (1er prix maison avec jardin)
- M. et Mme Jean-Marie ERNY (2ème prix maison sans jardin).



Décoration rond point



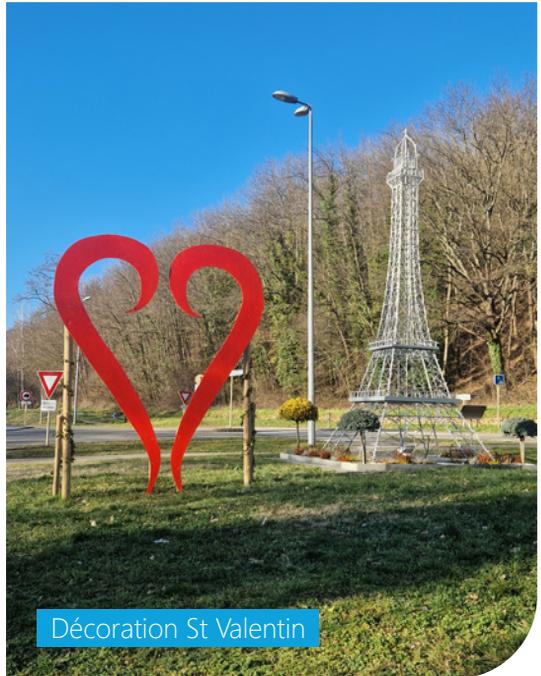
Fleurissement commune



Fleurissement rond point



Cascade de la Lauch



Décoration St Valentin



FISCALITÉ

Évolution des taxes



Évolution de la Fiscalité

La presse s'est fait l'écho de l'augmentation sensible de la taxe foncière dans la plupart des villes et villages français.

Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation décidée par le Président de la République, depuis 2018, la taxe foncière sur les propriétés bâties, constitue la principale ressource fiscale des communes. En 2023 plus aucun ménage ne la paye. Plusieurs simulations ont été effectuées sur la fiscalité payée par les ménages de Buhl. Au final, et malgré l'évolution de la taxe foncière en 2022, le contribuable buhlois bénéficie d'un gain important, sur la globalité de ce qu'il versait précédemment en impôts locaux. A cela s'ajoute la disparition de la redevance TV.

Les chiffres du tableau traduisent cette évolution. Il s'agit d'une moyenne calculée sur un échantillonnage large de contribuables buhlois.

On constate donc, qu'entre la diminution de la taxe d'habitation et l'évolution de la taxe foncière le gain pour le contribuable est conséquent puisqu'il atteint 784€ auxquels on peut ajouter le montant de la suppression de la redevance TV de 138€ soit 922€ au total.

Pour illustrer concrètement le propos, voici l'exemple d'un habitant de Buhl, propriétaire d'une maison d'environ 200m². Sa taxe foncière est passée, en 2022 de 1180 € à 1359€ soit une augmentation de 179 €. En même temps sa taxe d'habitation est passée de 1080€ à 542€ soit une économie de 538€. En 2023 il ne paie plus de taxe d'habitation du tout.

2023

En 2023 plus aucun ménage ne payera la taxe d'habitation.



Christian Risser

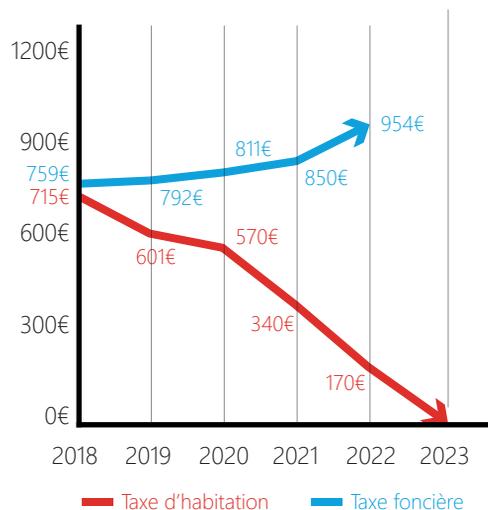
Adjoint en charge des Finances et de l'Urbanisme

« Gérer les finances d'une commune est un exercice délicat.

Il faut, en même temps, assurer le fonctionnement quotidien des services (écoles, voirie, éclairage, etc) entretenir le patrimoine (bâtiments, forêt, etc) rémunérer nos collaborateurs, soutenir nos associations .

Il faut aussi investir pour améliorer notre cadre de vie, et prévoir les équipements qui, demain, permettront d'assurer le développement harmonieux de la commune. Le rôle « politique » du Conseil Municipal est de faire les arbitrages financiers entre ces différentes exigences. A l'Adjoint aux Finances, dont j'assume la charge, de mettre cela en musique, en évitant de ne pas faire plus de dettes que nécessaire et surtout de ne pas trop augmenter les impôts... »

Evolution croisée de la Taxe d'habitation et de la Taxe sur le foncier bâti





Nos engagements pour Buhl

Souvenez-vous, c'était en 2020. Vous nous avez confié la gestion des affaires de la commune et nous avons pris un certain nombre d'engagements. Nous sommes maintenant à mi-mandat. Où en sommes-nous ?

Ce qui a déjà été fait :

- Le plateau sportif pour nos enfants
- La reconstruction du pont de la rue du Cordonnier
- L'entretien régulier des rues
- La vente de la maison Mathias pour désendetter notre budget
- Le soutien au bilinguisme
- Notre aide à l'installation du Docteur Millet
- La mise en œuvre de l'application « infos commune » qui vous renseigne en temps réel sur les éléments en cours ou à venir dans la commune
- Le maintien des aides à nos associations
- L'aide à l'installation de panneaux photovoltaïques et aux vélos électriques
- L'amélioration de l'éclairage public par la mise en place d'ampoules led (lire l'article à ce sujet)
- L'amélioration de la situation financière du budget et un désendettement qui progresse
- Le recours à une fiscalité mesurée (lire l'article à ce sujet) dans la moyenne des communes de la région
- La fin de l'utilisation des produits chimiques pour le désherbage

Ce qui est en cours :

- La sécurisation de la circulation
- L'aménagement d'un verger pédagogique aux écoles
- La poursuite du remplacement des ampoules (led) et l'extinction de l'éclairage

public, une partie de la nuit, sources d'économie d'énergie (voir l'article à ce sujet)

- La réalisation d'un projet photovoltaïque aux ateliers municipaux
- La vente du terrain Mathias pour la réalisation d'un ensemble immobilier « fléché », en partie pour les personnes à mobilité réduite et nos aînés
- La réflexion entamée avec le Crédit Mutuel pour le devenir de son bâtiment actuel et du parking attenant
- La réflexion entamée avec NSC pour le devenir de la friche de l'usine « Tôlerie »

Ce que nous projetons de faire dans les mois et années à venir :

- La réalisation de l'aménagement du Centre et la sécurisation des accès piétons et cyclistes
- La remise en état du parking de la rue du cordonnier
- La poursuite de l'entretien de la voirie (en priorité, la Porte de Buhl)
- La poursuite de l'amélioration de la gestion financière de notre budget
- L'instruction du plan intercommunal d'urbanisme (PLUI)
- etc

Nous aurons l'occasion d'évoquer à nouveau tous ces sujets.

Nous devons être conscients aussi que les contraintes financières (inflation, coûts de l'énergie, baisses des dotations et subventions, etc) sont de nature à contraindre nos efforts.

Le bilan de trois années de travail est conforme au contrat que nous avons passé avec les buhlois et ce malgré les difficultés liées, notamment à la pandémie du Covid.



Plateau sportif multisport

Le plateau multisport que nous souhaitons mettre à disposition des écoles et du périscolaire a été achevé en octobre 2022. Ce chantier, d'un coût global de 72 500€ TTC a également fait l'objet de subventions : 22 851€ de la Collectivité européenne d'Alsace, 11 426 € de la Région, et 13 100€ de la CAF soit plus de 65% d'aide.

L'obtention de la subvention de la CAF était conditionnée à ce que l'accès à l'équipement soit réservé aux scolaires, périscolaires et au centre de loisirs. Nous avons donc fait ce choix, pour des raisons financières d'une part et également car cette infrastructure était inexistante et attendue par les nombreux enfants scolarisés à Buhl.

Cet aménagement complète parfaitement les équipements scolaires et périscolaires existants et offre à nos jeunes un superbe outil, ludique et sportif.



72 500 €

C'est le coût du chantier dont 22 851 € d'aides de la Collectivité européenne d'Alsace, 11 426 € de la Région, et 13 100€ de la CAF soit plus de 65 % d'aide.



Marilène PIZZULO

Adjointe en charge du Conseil des Jeunes, des Affaires Scolaires et Périscolaires.



« Notre jeunesse est pleine d'idée et de projets ! Avec eux, en étroite collaboration avec le périscolaire et les membres de la commission jeunesse, nous travaillons à faire avancer leurs propositions pour Buhl. Les infrastructures pour nos écoliers sont d'un très bon niveau et je veille à ce qu'elle le reste et qu'elle continue à se doter d'outils pour évoluer et progresser, comme avec la réalisation du plateau sportif. La jeunesse est notre avenir, donnons-leur les moyens de grandir et d'apprendre dans un cadre de vie préservé et serein. »



Verger pédagogique et plantation d'arbres

En novembre 2022, le projet de verger pédagogique souhaité par la commune a pu se concrétiser par une collaboration active entre l'école maternelle, le périscolaire et les services techniques. Le but de ce verger : sensibiliser les enfants à la découverte des arbres fruitiers et par là au fonctionnement de la biodiversité. Pour répondre au mieux à cet objectif, ce sont donc dix arbres fruitiers qui ont été plantés (cerisiers, pommiers, poiriers, mirabelliers, quetsches) ; 18 arbres d'ornement et environ 70 plantes arbustives, sur les terrains adjacents au complexe scolaire.

Ces travaux de plantation ont été réalisés en régie (environ 270 h), par l'entreprise Sitter Services et Paysages de Buhl (80h). Les plants ont été achetés aux pépinières Gissingier de Rouffach.

Des plantations d'arbres ont également été réalisées aux abords de la Tour Eiffel dont un cerisier, mais également en face de l'Anémone avec un mûrier platane en plateau pour l'ombrage.

Le coût total s'est élevé à 12 500 € TTC dont une subvention de la CEA dans le cadre du Gerplan de 1 620 €.

Nous sommes fiers de cette création qui se veut être une véritable unité pédagogique au service de la jeunesse.



La boîte à livres

Un groupe de jeunes de notre CCJ a travaillé avec des membres de la commission jeunesse et nos services techniques pour transformer un vieux réfrigérateur en boîte à livres. Une belle réalisation dont vous pouvez voir le résultat en image !

Petit rappel du fonctionnement d'une boîte à livres : chacun peut venir emprunter un livre mais également peut venir déposer des livres qu'il ne souhaite pas garder et ainsi partager à tous. Bravo à nos jeunes pour cette belle initiative, citoyenne, solidaire et culturelle !



SOCIAL

Infos de la commune

Plan canicule

Un dispositif d'alerte et d'urgence est toujours mis en place dans le département. L'une des missions de ce plan consiste à repérer les personnes âgées ou en situation de handicap, vulnérables ou isolées, résidant à leur domicile, pour pouvoir leur porter conseil et assistance afin qu'elles se protègent de la chaleur en cas de canicule. Toute personne correspondant à ce profil peut se signaler en mairie et communiquer ses coordonnées (nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence), afin qu'elle puisse être contactée prioritairement en cas de besoin.

Lutte contre le cancer

La quête à domicile organisée au profit de la Ligue contre le cancer du Haut-Rhin s'élève à 7604,60 euros pour l'année 2022 grâce à la générosité des habitants de BUHL.

La commune remercie chaleureusement les quêteurs bénévoles pour leur disponibilité ainsi que les donateurs pour leur accueil et leur soutien à la lutte contre le cancer. Grâce à vous, le comité peut maintenir et développer une lutte efficace contre la maladie dans notre département.

MERCI aux bénévoles

ANDOLFATTO Lucie
 BOILLOT Caroline
 BOILLOT Béatrice
 BRUNORI Joëlle
 COQUELLE Elisabeth
 CORTI Jean-Louis
 MARCILLE Marie-Louise
 MONTAGNON Serge
 WENTZEL Marie-Pierre
 LOEWERT Marianne et Patrick



COM-COM Bus

Votre transport à la demande

Déplacez-vous facilement sur les lieux de votre choix au sein du territoire de la CCRG

Ce service est accessible :

- aux personnes de 70 ans et plus
- aux personnes à mobilité réduite
- aux personnes sans permis de conduire se rendant à leur travail
- aux demandeurs d'emploi se rendant à un entretien d'embauche
- aux enfants de 10 à 18 ans pratiquant une activité extra-scolaire le mercredi après-midi

Le Com-Com-Bus circule de 8h à 18h du lundi au vendredi et de 8h à 12h le samedi (sauf les jours fériés)

Le carnet de 10 tickets coûte 35 € et le ticket à l'unité coûte 4 € (gratuit pour les personnes accompagnant des personnes en situation de handicap)

Pour réserver votre transport, vous pouvez contacter le **03 89 62 56 10**

Pour plus d'informations : service Transport de la CCRG au **03 89 62 12 34**





Aide à l'Ukraine

Une collecte a été organisée en mairie de BUHL début mars 2022 (vêtements, produits d'hygiène, de soins d'urgence, de couches, lait, couvertures, doudous....)

Un premier chargement de couvertures et vêtements a été apporté au Paradis des Sources à SOULTZMATT

Un deuxième chargement de vêtements chauds pour femmes, enfants, produits d'hygiène, couvertures a été apporté à la Collectivité Européenne d'Alsace de Colmar

Un troisième chargement (2 palettes d'alimentation) a été apporté à l'association Nadia Espoir (alimentation qui sera distribuée aux réfugiés arrivant sur le territoire)

Un quatrième chargement (camion de la Croix Rouge de Guebwiller) contenant des couvertures, des sacs de couchage et des vêtements, a été emmené à la Croix Rouge de Réguisheim.

Par ailleurs, une habitante de Buhl a fait venir ses parents d'Ukraine : une aide lui a été fournie (vêtements pour ses parents et quelques produits de toilette et denrées alimentaires).

Un grand merci à toute la population pour ce magnifique élan de solidarité.



Marianne Loewert

Adjointe en charge du Social, de la Solidarité, du Handicap, des Aînés et du Fleurissement.

« Au travers de mon engagement pour notre ville, tous les jours je viens en aide aux personnes qui se retrouvent dans des situations d'isolement, de détresse ou de précarité. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un outil qui permet de soutenir aux habitants qui en ont besoin et qui connaissent un accident de la vie. J'en profite pour remercier les nombreux donateurs qui par leurs dons, permettent de mieux venir en aide à ceux qui en ont besoin. »

2 PALETTES

2 palettes d'alimentation ont été apportées à l'association Nadia Espoir pour les réfugiés arrivant sur le territoire.



Remise prix fenêtre de l'avent



Noël à Buhl



Fête des aînés





Remise des prix Fleurir le Florival



Carnaval de Buhl



Marché aux fleurs



Épicerie solidaire itinérante

Ordre de Malte 68

Depuis début octobre 2022, la nouvelle épicerie solidaire itinérante de l'Ordre de Malte a pris ses fonctions sur le secteur de la Communauté de Communes de Guebwiller et notamment dans la vallée du Florival.

Ce minibus mis en place par l'Ordre de Malte permet de fournir une fois par semaine des denrées de première nécessité aux personnes n'ayant pas la possibilité de se rendre au restos du Coeur :

Les personnes ou familles isolées,

- Absence de moyens de déplacement (vers une épicerie sociale distante, chômage ou très faible revenu)
- Isolement physique et numérique
- Problème de santé ou de handicap
- Familles uniparentales, ménages pauvres, personnes âgées isolées
- Déconnexion des systèmes d'entraide

L'épicerie mobile se rend directement chez les bénéficiaires.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à la Mairie de Buhl, à l'assistante sociale de secteur ou contacter M. LUQUE Gilles, Responsable adjoint Zone Mulhouse de l'Ordre de Malte au **06 38 18 24 23** ou par mail : gilles.luque@orange.fr

Inscription en maison de retraite

Via trajectoire

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, vous avez accès au site internet « Via trajectoire » qui propose à toute personne à la recherche d'une place en maison de retraite :

- Un annuaire national des maisons de retraite,
- Une aide pour trouver des établissements répondant à vos critères,
- Le formulaire unique national de demande d'admission
- La transmission sécurisée des données médicales.

www.trajectoire.sante-ra.fr

Création d'une équipe Caritas

dans le Haut-Florival

Suite à la récente crise sanitaire, l'Equipe d'Animation Pastorale de la Communauté de Paroisses du Haut-Florival a souhaité créer une équipe Caritas dans le Haut-Florival pour venir en aide à de nombreux besoins dans la vallée : accès à la mobilité, fracture numérique, solitude des aînés, manque de services et de commerces, manque de lieux de rencontre et de partage...

Vous avez un peu de temps libre à consacrer aux plus fragiles et aux plus isolés dans notre vallée ?

Vous seriez disponible pour accompagner ponctuellement des personnes de nos villages dans leurs démarches administratives ?

Vous accepteriez de consacrer un peu d'énergie et d'enthousiasme à favoriser les rencontres intergénérationnelles dans le Haut-Florival ?

Alors venez rejoindre la jeune équipe locale de Caritas Alsace dans ses engagements solidaires au service du « faire ensemble » ...

Contacts :

Valeria BRAUNSTEDTER

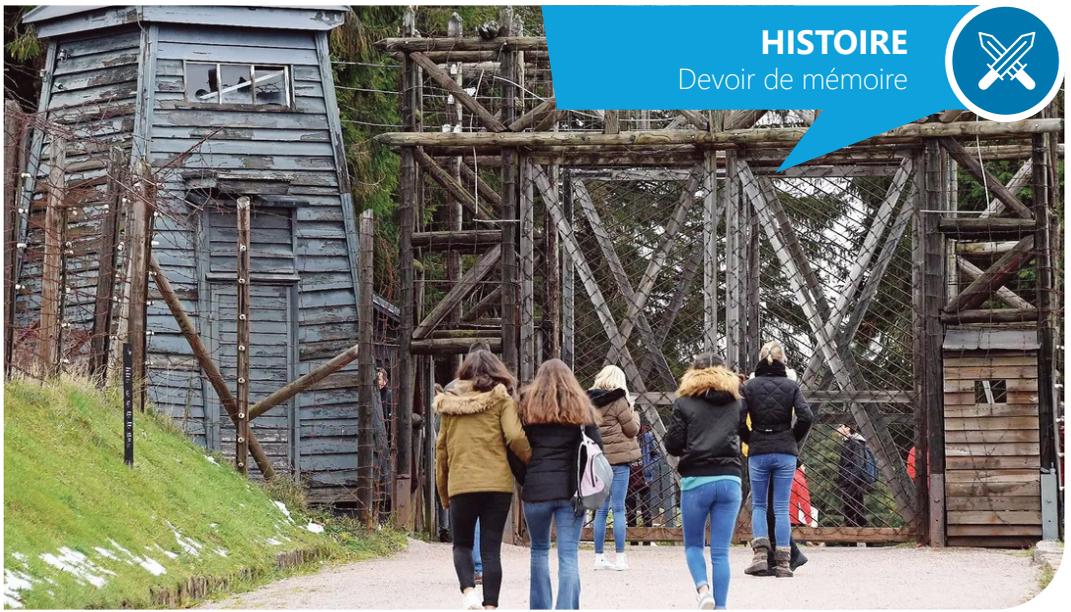
06 23 08 69 75

vbraunstedter@federationcaritasalsace.org

Caritas Haut-Florival

Presbytère - 13 A, rue de l'Eglise
68530 BUHL

www.caritas-alsace.org



Devoir de mémoire

Pour perpétuer la mémoire des déportés, résistants, expulsés et d'autres Buhlois décédés durant la Seconde Guerre mondiale, le Conseil Municipal unanime avait décidé, en juin dernier de participer au projet de la Fondation « Stolpersteine » consistant à poser un « pavé de la mémoire » devant le domicile où ces victimes ont vécu.

Initialement, le représentant français de la Fondation nous avait accordé la pose de quatre de ces pavés seulement. Faut de en obtenir pour chacune des vingt victimes, nous avons insisté pour en obtenir six en 2023 avec l'objectif de compléter ce premier noyau dans les années à venir. Notre choix s'était porté sur des déportés dont la mémoire reste encore bien enracinée parmi certains de nos concitoyens et dans les familles auxquelles ils appartenaient. Certes difficile, ce choix s'appuyait sur des recherches historiques approfondies menées avec beaucoup de précision et de passion par Francis Kohler, conseiller municipal. Le Conseil Municipal, à l'initiative de M. le Maire a approuvé cette désignation.

Confrontée à des difficultés de fabrication des « Stolpersteine » et submergée par l'accélération des quantités de pavés à poser cette année en France comme en Allemagne, la Fondation a réduit drastiquement le nombre des pavés que nous espérions : les six attendus ont été ramenés à cinq, puis quatre et finalement à deux.

Simultanément, pour des raisons confuses et fluctuantes, notre choix des six déportés que nous souhaitions honorer en 2023, a été constamment remis en cause par la Fondation.

Ne pouvant nous résigner à une opération mémorielle trop éloignée de nos propres objectifs, c'est avec regret, que nous avons décidé d'abandonner notre participation au projet « Stolpersteine ».

Toutefois, afin de pérenniser la mémoire des Buhlois victimes de la barbarie nazie, nous allons dès cette année mener des actions dans ce sens à l'échelle communale en partenariat avec la classe de CM2 de Mme Christel Flory.

Appel :

Merci de faire parvenir à la Mairie des informations, témoignages, photographies et tous types de documents en votre possession qui concernent une victime de la Seconde Guerre Mondiale. Reproduits avec soin, ils vous seront rendus dans les meilleurs délais.



Francis KOHLER
Conseiller municipal



Hyacinthe FRANCK

Adjointe en charge de la vie associative, de la communication, de l'action citoyenne, du commerce, de l'artisanat et de l'état civil

« Une ville animée est une ville qui bouge, vit et qui puise sa dynamique dans les moments festifs, conviviaux et citoyens proposés tout au long de l'année par les associations de la commune. L'Office Municipal des Sports et de la Culture, dont je suis la Présidente, propose également, avec l'aide logistique de la commune, des temps fort festifs qui font la notoriété de notre petite commune du Florival. Les échanges, le partage et la convivialité sont des booster d'énergie positive dont nous avons tous besoin et je suis heureuse de ce qui vous est proposé à Buhl. J'attache également beaucoup d'importance à la communication, et j'espère que les outils que nous avons mis à disposition des buhloises et des buhlois permettent de mieux être informé sur le travail réalisé par l'équipe municipale et sur les événements qui se passent chez nous. »

Manifestations 2023 de la commune et de l'OMSC

Cavalcade

Dimanche 5 mars à partir de 15h

Journée citoyenne

Samedi 6 mai

Marché aux fleurs

Samedi 13 mai

Petit Montmartre buhlois

3 et 4 juin

Marché de l'avent

18 et 19 novembre

St Nicolas

Samedi 2 décembre





Citoyenneté

La Buhl d'air citoyenne

Le samedi 21 mai 2022, s'est tenue une version « réduite » de la journée citoyenne. 3 chantiers et 25 participants pour cette 1ère édition.

Comme pour sa grande sœur, la journée citoyenne (organisée désormais biannuellement) cette manifestation a permis de partager un bon moment de convivialité et de travail au service de la communauté.

Un grand merci à tous !



Buhl,

une ville associative !

La vie associative est riche dans notre commune.
Retrouvez la liste des associations ci-dessous.

Musique Harmonie
Association Florivalienne de Secourisme
Société d'Aviculture
COBF – Club d'orientation Buhl-florival
Gymnastique
MJC
Amicale des pêcheurs
Tennis Club
Union Chorale
M.V.C.G. EST
Guggà Musik - Behler Schlappabader
Association des donneurs de sang
Association des Commerçants
Amis du Retable
Pro Hugstein
FC Buhl
Chorale Sainte Cécile
Chorale CRESCENDO
UNC
Chorale Unis'Sons
Festi'Buhl
Les Talents d'Argile
Karate Shorin Ryu

Retrouvez tous les renseignements complémentaires (coordonnées, présidents, agenda...) sur le site :
www.omsc-buhl.fr